

JUIN 2022 N° 27



RÉAMÉNAGER UNE RUE: COMMENT ÇA MARCHE?

04-06

DOSSIER

Zoom sur le travail
du Service de la mobilité

14

PRÉVENTION

Radars anti-bruit



Cet été à Yverdon

CAHIER CENTRAL
À DÉTACHER

SOMMAIRE

03
EN BREF

04-06
DOSSIER

Réaménager une rue:
comment ça marche?

07-10
CAHIER DÉTACHABLE
Cet été à Yverdon!

11
CULTURE
30 actions concrètes

12
SAVOIR-FAIRE
Charbon de bois artisanal

13
ÉNERGIE
Opération éco-logement

ENVIRONNEMENT
Vaisselle réutilisable

14
PRÉVENTION
Radar anti-bruit

ACTIVITÉ PHYSIQUE
Un été sous le signe
du mouvement

15
INTÉGRATION
Français à la plage

ÉVÈNEMENT
Urban Project

16
ARCHIVES
La presse yverdonnoise

IMPRESSUM
Éditeur responsable: Ville d'Yverdon-les-Bains
Contenu: Comité de rédaction de la Ville
Conception: Inédit Publications SA,
www.inedit.ch
Impression: Cornaz SA, Yverdon-les-Bains

Couverture:
Ville d'Yverdon-les-Bains / Zoé Jobin

ÉDITO

LA QUALITÉ DE VIE AVANT TOUT

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Les enjeux de mobilité sont désormais l'une des thématiques centrales pour la Municipalité. Ce souhait s'est traduit par la création en début d'année du Service de la mobilité, que j'ai la joie et le privilège de superviser. Cette décision s'explique par le lien étroit entre les moyens de déplacement et la qualité de vie dans une ville.

Comme vous pourrez le constater dans cette nouvelle édition de *Rive Sud*, Yverdon-les-Bains mène de front plusieurs projets de réaménagement – ou requalification – de rue sur son territoire. Ces termes jargonneux signifient, d'une part, que l'on remet nos espaces dans des standards de sécurité, pour toutes les usagères et tous les usagers de la chaussée. D'autre part, que l'on cherche à favoriser l'utilisation de modes de transport plus durables, afin d'améliorer la qualité de l'air et réduire les nuisances sonores, notamment.

Mais surtout, se cache derrière ces projets une volonté de rendre la ville plus agréable au quotidien, pour vous, Yverdonnoises et Yverdonnois. Car c'est toujours vous qui restez au cœur de nos préoccupations.

Belle découverte! ■

Brenda Tuosto,
municipale Mobilité,
Travaux et environnement

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE LA VILLE EN TOUT TEMPS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



JARDIN DE CIRCULATION

Situé à quelques tours de roues du parking de la Plage, le Jardin de circulation est un endroit pédagogique et convivial, en accès libre, de 8h à 21h. Les enfants peuvent s'y rendre en famille afin de parfaire leurs connaissances en toute sécurité, sous l'œil bienveillant de leurs parents. Des ateliers d'initiation et de perfectionnement pour les enfants dès la 5^e Harmos, organisés par Police Nord Vaudois, sont également prévus du 4 au 8 juillet.

Plus d'informations sur www.policenv.ch ou via prevention@policenv.ch

BOURSE AUX PROJETS DURABLES

Vous souhaitez promouvoir la durabilité dans notre ville? La Bourse aux projets durables propose des soutiens financiers pour des initiatives portant sur le climat, l'alimentation, la biodiversité, l'égalité, la mobilité, etc. Pour 2022, vous bénéficiez encore de deux échéances pour soumettre votre dossier: le 11 septembre et le 30 octobre.

www.yverdon-les-bains.ch/bourse-durabilite

PLAN CANICULE

Durant l'été, en cas de fortes chaleurs, le Canton de Vaud décide du déclenchement du plan canicule. Ce dispositif vise à garantir le bien-être de la population âgée de plus de 80 ans, vivant seule et non suivie par le CMS, grâce à des prises de contact et des visites. Ces dernières sont effectuées par la Protection civile, secondée au besoin par la police de proximité. La Ville d'Yverdon-les-Bains a d'ores et déjà adressé un courrier aux 380 seniors concerné-es afin que ceux-ci puissent annoncer s'ils souhaitent bénéficier de ces mesures.

PRÉVENTION 1^{ER} AOÛT

La Fête nationale réunit régulièrement une partie de la jeunesse autour de feux d'artifice, non sans débordements. Les actrices et acteurs de terrain sont particulièrement attentifs à ces gestes potentiellement dangereux pour les jeunes et les riverain-es. L'année dernière, la Ville a sensibilisé les parents avec un courrier rappelant quelques règles élémentaires. Cette action, qui a porté ses fruits, sera reconduite cette année, en plus de la prévention menée lors des activités organisées par le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale.

150 ANS DE LA LNM

Dans le cadre du 150^e anniversaire de la compagnie de navigation LNM, les différentes actrices et acteurs du tourisme local proposent une expérience unique durant tout l'été: un forfait journalier «en bateau et à vélo aux musées», disponible sur le site de l'Office du tourisme pour CHF 34.-/ personne. Celui-ci donne accès aux trajets en bateau de la LNM sur le Lac de Neuchâtel, à l'utilisation des vélos en libre-service Donkey Republic, ainsi qu'à l'entrée au Musée d'Yverdon et région, à la Maison d'Ailleurs et au Centre d'art contemporain d'Yverdon-les-Bains (CACY).

LE TRIATHLON EN CHIFFRES

- 4 septembre 2022
- 10^e anniversaire
- 238 participant-es en 2021 (édition spéciale), 95 femmes et 143 hommes
- 950 participant-es en 2019; 880 en 2018; 850 en 2017
- 2011: première organisation
- 12 personnes dans le comité, 16 à la création
- 150 bénévoles, 150 membres de la Protection civile (env. 60 en 2022), 12 représentants du Sauvetage des Iris, 6 motards, des samaritains, de nombreux policiers, etc.
- 175 000.- francs de budget total

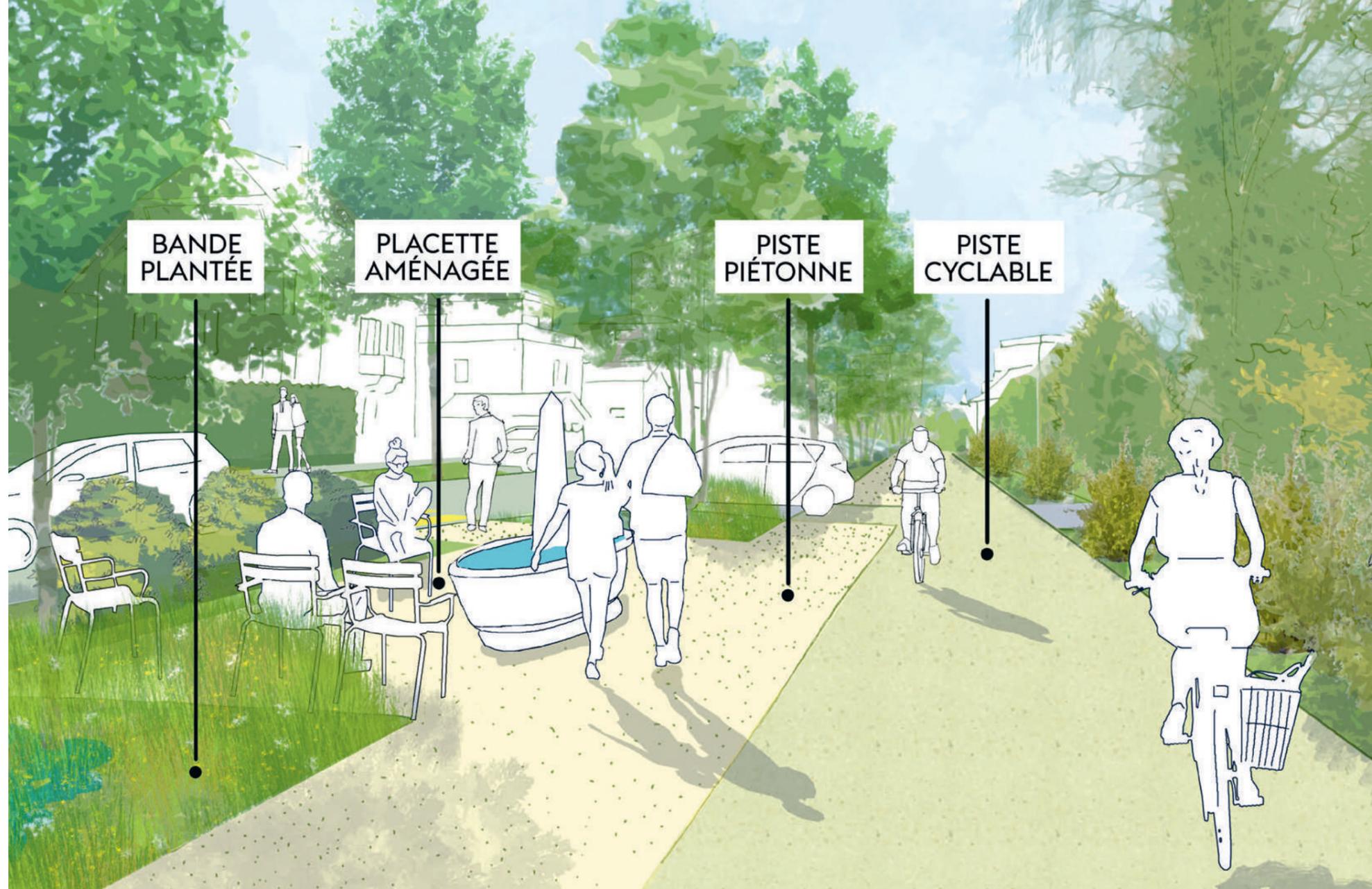


EN BREF

Exemple de projet d'aménagement d'une piste mixte vélos-piétons à la Rue des Moulins (photomontage de Profil Paysage Sàrl, 2022).

RÉAMÉNAGER UNE RUE: COMMENT ÇA MARCHE?

La Ville d'Yverdon-les-Bains mène plusieurs projets de «réaménagement» ou «requalification» de rue. Qu'est-ce qui se cache derrière ces termes techniques? Zoom sur les actions que le Service de la mobilité entreprend, sur le territoire communal, pour améliorer la qualité de vie des Yverdonnoises et des Yverdonnois.



DOSSIER Les projets de réaménagement de rue sont, pour la majorité des cas, intégrés dans une vision territoriale à long terme du développement de la ville. De ce fait, des rues peuvent être redimensionnées selon leur fonction dans le réseau routier, afin de favoriser la mixité et la cohabitation harmonieuse des différents modes de déplacement, tout en réduisant les îlots de chaleur grâce à une prise en compte de leur végétalisation. Ces interventions s'inscrivent dans les objectifs globaux du Projet d'agglomération et du Plan climat, en favorisant des modes de transports en phase avec les principes du développement durable.

Plusieurs constats peuvent déclencher une intervention:

- Des itinéraires cyclables et piétons discontinus;
- Un manque de sécurité pour les usagers et usagers tous modes confondus;
- Un mauvais état de la chaussée ou des réseaux souterrains;
- Le patrimoine insuffisamment mis en valeur;

- Les différents usages de la rue;
- Un manque d'espaces végétalisés et des îlots de chaleur.

La mise en œuvre des projets dépend fortement du contexte de la rue et de l'axe sur lequel elle se trouve, notamment de son rôle dans le réseau routier. Les ingénieurs en mobilité distinguent ainsi les axes dévolus au trafic (principal ou collecteur) ou des routes d'intérêt local, dites «de desserte». Selon cette évaluation, une typologie de route est définie.

Le Service de la mobilité établit les priorités et travaille en synergies avec les autres services de la Ville pour la coordination des différents travaux afin d'optimiser les coûts, la durée et l'impact des interventions.

BÉNÉFICES POUR LA POPULATION

- Les réaménagements des rues offrent de nombreux avantages:
- Une meilleure répartition des différents modes de transport;
 - La sécurité de toutes les usagères et usagers;
 - La réduction des nuisances sonores;

- L'amélioration de la qualité de l'air;
- Davantage d'espaces publics de proximité;
- L'attractivité pour les commerces grâce à l'accès facilité à pied entre eux;
- La valorisation du patrimoine.

Par conséquent, certaines démarches peuvent entraîner une suppression des places de stationnement, ce qui peut apparaître comme une contrainte pour les riveraines et riverains. Ces suppressions s'opèrent pour les questions évoquées précédemment ainsi que pour des raisons de conformité aux normes (visibilité, notamment) et sont toujours précédées d'une évaluation des besoins liés aux habitations et aux activités dans la zone concernée.

NORMES ET PROCÉDURES À RESPECTER

Les normes VSS (l'Association suisse des professionnels de la route et des transports) et SIA (Société suisse des ingénieurs et des architectes) encadrent les missions.

Ces normes sont largement reconnues et utilisées dans tout le pays. Elles complètent le régime juridique et précisent les exigences techniques. Elaborées par des professionnels du milieu et soumises à consultation publique, leur application est obligatoire. Le respect des normes permet de s'assurer de la compatibilité des réalisations avec les différents besoins et de réduire les risques sécuritaires.

Un projet routier se légalise selon la procédure sur la loi sur les routes (LROU).

GLOSSAIRE

Zone de rencontre: vitesse maximale autorisée limitée à 20 km/h. Les piétons peuvent utiliser toute la chaussée pour leurs activités (jeu, sport, rencontre, etc.). Ils bénéficient de la priorité mais ne doivent pas gêner inutilement les véhicules.¹

Zone 30: vitesse maximale autorisée limitée à 30 km/h.

- dans les quartiers: les véhicules, motocycles et les cycles sont prioritaires. En général, il n'y a pas de passages pour les piétons. Ces derniers peuvent donc traverser n'importe où, idéalement aux endroits offrant la meilleure visibilité. Lorsqu'il y a des passages, ils sont tenus de les emprunter. La priorité de droite est de rigueur aux carrefours.
- sur les tronçons de route de transit: le trafic reste prioritaire aux carrefours et aux débouchés, selon la signalisation. Les piétons doivent emprunter les passages dédiés.²

Zone piétonne: réservées aux piétons et aux engins assimilés à des véhicules (trottinette, rollers, etc.). Les cyclistes ou les livreurs peuvent y être admis, et doivent alors rouler à la vitesse du pas.

Le Département cantonal des Infrastructures et des Ressources Humaines (DIRH) est l'organe de compétence pour octroyer le permis de construire. Un projet routier prend en règle générale plusieurs années avant sa réalisation, ce qui nécessite une certaine anticipation. Les procédures sont les suivantes:

- Un examen préalable de trois mois ou une procédure CAMAC (Centrale des autorisations en matière de construction);
- Préavis de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR);
- Enquête publique de 30 jours;
- Levée des oppositions par le Conseil communal;
- Obtention du permis de construire par le DIRH.

COÛTS ET SUBVENTIONS

Ces projets, qui peuvent atteindre plusieurs millions de francs, représentent des investissements de long terme sur une cinquantaine d'années. De plus, grâce aux synergies entre les services, les coûts pour la collectivité et les nuisances sont limités. Un seul

chantier permet souvent de renouveler les réseaux souterrains et améliorer la qualité de l'aménagement en surface.

Dans le cadre des projets d'agglomération, la Confédération peut subventionner des actions en faveur d'une mobilité durable (mobilité douce, transports publics, gestion du trafic, etc.) qui s'intègrent dans une vision coordonnée avec le développement urbain. A Yverdon-les-Bains, les mesures déjà subventionnées obtiennent jusqu'à 35% de subventions. Le Canton peut y ajouter une part de 15% quand il s'agit de favoriser la mobilité douce. Il subventionne également les travaux sur les routes cantonales et les interfaces de transports publics.

TRAVAUX À VENIR

Trois réalisations sont prévues durant cette législature, correspondant à chacune des typologies du réseau routier:

- Rue Cordey (réseau principal): avec un trafic routier de 12 000 véhicules par jour sur cette route cantonale, l'objectif est d'augmenter la sécurité de cet axe. Les usagers et usagers

seront clairement séparés du trafic par la création de trottoirs, de deux pistes cyclables et d'une chaussée centrale uniquement pour le trafic automobile, limité à 50 km/h. Pour réduire les îlots de chaleur, plusieurs arbres seront plantés. La réalisation est prévue dès l'été 2023.

- Rue des Moulins (réseau collecteur): la vitesse sera limitée à 30 km/h sur la rue. Une piste mixte (vélos et piétons) de 4,5 m de largeur sera séparée de la chaussée avec des espaces végétalisés et des placettes. Le début des travaux est prévu dès le printemps 2024.
- Rue de la Maison Rouge (réseau de desserte): la rue deviendra une zone de rencontre (20 km/h) avec une mise en valeur du patrimoine historique existant et une végétalisation des espaces à proximité de l'église Saint-Pierre. Le début des travaux est prévu dès fin 2024. ■

MOB

Sources:

- ¹ www.mobilitepietonne.ch/nos-themes/infrastructures/zone-de-rencontre
- ² www.bfu.ch/fr/conseils/zones-30



Le réaménagement à la Rue du Valentin a été réalisé en 2021.

Cet été à Yverdon!

La Ville d'Yverdon-les-Bains, en collaboration avec différents partenaires locaux des domaines culturel, social, sportif et de l'activité physique, propose de nombreuses animations pour toutes les générations.

Yverdon-les-Bains

CAHIER SPÉCIAL À DÉTACHER

Mai—fin juillet
**Cabines d'expression :
Noma Francillon**

Art dans l'espace public
Centre-ville

22 mai—31 juillet
**VISAGE DE MAISON -
GENËT MAYOR**

Exposition d'art
contemporain
CACY

11 juin—2 juillet
Les Pianos de Si de La

7 pianos à disposition
en ville d'Yverdon-les-Bains
En ville

10—12 / 16—19 juin
**Fête Cantonale
Vaudoise de
Gymnastique**

Concours, animations
diverses, concerts
Dans toute la ville

18 juin
Surprise Party

Soirée de fin de saison
L'Amalgame

18 juin
**Finales nationales
de rugby**

Plusieurs matchs dès 11h
Stade municipal

19 juin
**Portrayal of Guilt +
SUM OF R**

Concert
L'Amalgame

Fin Juin—juillet—fin août
**Programme estival
de la Bibliothèque
publique et scolaire
d'Yverdon-les-Bains**

Bibliothèque en plein air,
cinéma nomade et
activités hors les murs
pour petits et grands
En ville

21 juin
**La Fête de La Musique
à Yverdon-les-Bains**

Concerts, créations inédites,
animations diverses, bars
et stands de restauration
En ville

24 juin
Wake Up and Run

Jogging ou walking de
5 km non chronométré
Parc des Rives

25 juin
**Regio League
Triathlon**

Fermeture piscine plein air
Parc des Rives

25 juin
**« Un espace public
à 5 min de chaque
Yverdonnois-e »**

Apéritif de clôture
Placette de la Villette

25 juin
**Portes-ouvertes
de La Marive**

Foodtrucks et animations
familiales
La Marive

29 juin
Plan climat

Tirage au sort public
du Conseil Citoyen
Aula Magna du Château

Juillet
**Animations par
l'Association Moulins
pour Tous**

Activités diverses
Quartier des Moulins

Juillet
Check Point d'Été

Activités hors murs
pour les jeunes
Divers lieux en ville

7 juillet—3 septembre
La Dérivée

Lieu culturel éphémère
en plein-air
Parc des Rives

3 juillet
La Favorite

Randonnée cyclotouriste
(45/74/114/125/150 km)
Départ et arrivée au
Complexe sportif des Isles

3—17 juillet
Colonie d'été 8-12 ans

Accueil et animations
pour 1 ou 2 semaines
Jolie Brise

3 juillet—21 août
**Programme d'été
de Santé ActYv**

Cours hebdomadaires
et animations
Piscine plein air et parcs

3 juillet—22 août
**Passeport Jeunes Été
11-17 ans**

Accès à diverses activités
Entrée libre
Lieux de loisirs dans
le Nord vaudois

5—30 juillet
Français à la plage

Cours de français - divers
niveaux débutants
La Dérivée

5 juillet—20 août
Centre aéré 4-10 ans

Accueil de jour et animations
pour enfants
Cure d'Air et cabane
de la Roselière

5 juillet—7 août
Yverdon Open Air

Cinéma en plein air
Cour du Château

**Judis 14 juillet / 21 juillet /
28 juillet / 4 août**

Rdv des terrasses
Animations et concerts
Centre-ville

25 juillet
**Fanfare balnéaire
illimitée**

Concert sur l'eau
Lac

25 juillet—10 août
**Les arTpenteurs
sous chapiteau**

Répétitions et diverses
activités publiques
Plage

26—31 juillet
**Stage de musique
urbaine 11-25 ans**

Initiation pour les jeunes

1^{er} août
1^{er} Août à la Plage

Activités ludiques et sportives
Plage

11—14 août
Le Castrum

Festival pluridisciplinaire
des arts vivants et de rue
Centre-ville

11 août—10 septembre
**NATURE YOU ARE de
Solange Schifferdecker**

Installation immersive
et performance
TBB

20 août
Urban Project

Activités sportives
et culturelles
Parc des Rives

20—21 août
Urakan Summer Battle

Compétition de crossfit
Salle omnisports des Isles

21 août / 30 août / 5 septembre
Festival Airs Libres

Concerts de musique
baroque
Divers lieux en ville

23—27 août
**Coupe des Bains /
Festyhockey**

Rencontre internationale
de hockey sur glace
Patinoire

26—28 août
**Numerik Games
Festival**

Arts et culture numériques
Centre-ville

4 septembre
Rallye de l'intégration

Parcours ludique
Centre-ville

4 septembre
Triathlon

Catégories populaires
et licencié-es
Départ et arrivée à la plage

7—10 septembre
Coupe Landolt

Tournoi international
de basket
Salle omnisports des Isles

11—12 septembre
Fête Eau Lac

Animations nautiques
et aquatiques
Parc des Rives / embouchure
de la Thièle

25 septembre
**Rallye Cyclo Touriste
40^e anniversaire**

Parcours cyclotouristes
Départ et arrivée à la patinoire

Parcourir la ville à  est un bon moyen pour garder la forme et protéger l'environnement ! Vous ne possédez pas de petite reine ? Avec près de 60 stations en ville, les vélos en libre-service Donkey Republic sont l'option idéale pour les déplacements durant la belle saison. Profitez de 60 minutes gratuites lors de votre première location avec le code «DECouvREDK».

www.yverdon-les-bains.ch/cetete

Plus d'informations en tout temps sur
le site de la Ville et sur sa page Facebook

Un magnifique été en vue à Yverdon-les-Bains!

C'est avec un immense plaisir que la Ville d'Yverdon-les-Bains présente son programme d'animations estivales. De juin à septembre, il promet de faire vibrer notre cité avec une énergie renouvelée.

La belle saison est le moment idéal pour (re)découvrir les nombreuses zones dédiées au mouvement et à l'activité physique dont bénéficie le territoire communal. Mais aussi de profiter du dynamisme de notre vie nocturne estivale, du riche patrimoine immatériel du Nord vaudois, et de prendre part à la vie socio-culturelle régionale. Avec une offre d'activités variées pensée pour toutes les tranches de la population, cet été 2022 représente véritablement l'occasion pour toutes et tous de (ré)apprendre à connaître ce qui nous entoure et, pourquoi pas, d'y découvrir une nouvelle passion.

La crise sanitaire traversée depuis 2020 a certes eu un impact profond, mais elle a également permis de tirer des enseignements précieux pour l'action publique. Grâce à un programme culturel placé sous le signe du rassemblement, la Commune et ses partenaires se donnent pour mission de cet été 2022 de faire vivre et partager des émotions et des découvertes à la population, selon l'adage «bon pour le corps, bon pour la tête». Avec «Cet été à Yverdon», la Ville souhaite ainsi inviter le public et les organisateur-trices de manifestations à se reconnecter et à se retrouver.

Le domaine du sport et de l'activité physique ne sera bien évidemment pas en reste, le mouvement étant une composante essentielle dans le maintien en bonne santé de la population. Durant cet été, la Ville va poursuivre son action en faveur de la santé durable et de l'animation du territoire pour toutes les générations, à travers une multitude d'événements répartis sur divers lieux à Yverdon-les-Bains.

Par ailleurs, il est essentiel de proposer des activités qui soient adaptées aux différentes catégories de la population, afin que toutes et tous puissent s'y retrouver. Cette année, la Ville a ainsi pour souci particulier d'accompagner et de cultiver le lien avec l'enfance et la jeunesse, dont la vie sociale a été mise à rude épreuve ces deux dernières années. Elle a également à cœur d'aider les parents à concilier vie privée et professionnelle, en proposant des activités et des solutions de garde pour les enfants. Enfin, à travers diverses propositions de cours, de sorties et de loisirs, elle s'engage à favoriser l'intégration sociale et éviter l'isolement.

Que vous soyez amateur-trice de culture, sportif-ve du dimanche ou aguerri-e, jeune ou moins jeune, en famille ou seul-e: quel que soit votre profil, cet été, il y en aura pour tous les goûts à Yverdon-les-Bains!

À toutes les Yverdonnoises et tous les Yverdonnois, ainsi qu'à toutes les personnes de passage dans la cité thermale, la Municipalité souhaite un magnifique été plein de belles découvertes, rempli de moments de partage et de convivialité.

30 ACTIONS POUR LA VIE CULTURELLE

Le Service de la culture a publié en mai dernier son Plan d'action 2021-2026. Il fait suite au Plan directeur de la culture «Yverdon culture vivante!», paru en 2021 et réalisé à partir du bilan de la première politique culturelle (2012-2020) et de la démarche participative CULTYV (2018).



CULTURE Les 30 mesures décrites dans le Plan d'action viennent incarner les objectifs des cinq axes du Plan directeur de la culture, à savoir l'espace public (axe 1), la vie nocturne (axe 2), le patrimoine (axe 3), l'accessibilité (axe 4) et la professionnalisation (axe 5). Certaines sont actuellement en cours de réalisation, parmi lesquelles:

Cabines d'expression. Trois anciennes cabines téléphoniques transformées en espaces d'exposition sont habitées depuis janvier 2022 par des projets artistiques sélectionnés par la Commission culturelle. Elles sont réparties en ville, de la Gare en passant par la Rue de la Plaine jusqu'à la Rue de Neuchâtel.

Cultysime. Depuis mars 2022, des pages dédiées à la culture d'Yverdon-les-Bains et ses alentours paraissent mensuellement dans La Région. Écrites en collaboration avec le

journal et le tissu culturel, elles ont pour but de faire connaître la culture locale à un large public et de valoriser au niveau régional la qualité du travail de l'ensemble de ses actrices et acteurs. Elles sont toutes accompa-

gnées de podcasts réalisés par Radio Nord Vaudois.

La Marive se dynamise! Les secteurs culturels, sociaux, sportifs et économiques locaux sont mis à contribution pour réinventer et rafraîchir cette salle emblématique yverdonnoise. L'accueil de son public, sa clientèle, sa programmation d'événements et son image sont en pleine transformation. Gardez l'œil ouvert, les premiers changements sont en cours!

Yverdon culture accessible. La Ville s'associe au Canton de Vaud ainsi qu'à différents partenaires pour améliorer l'accessibilité des lieux culturels aux personnes en situation de handicap. La création d'une commission consultative, la formation d'équipes dans les institutions et le soutien dans la mise en œuvre de propositions concrètes permettront de concrétiser ce beau projet.

Toutes les actions sont consultables en tout temps et de manière évolutive sur la plateforme en ligne.

La Ville se réjouit de voir son Plan directeur se concrétiser, grâce à la collaboration étroite avec les partenaires économiques, associatifs, artistiques et culturels yverdonnois. ■

Le Service de la culture

www.yverdon-les-bains.ch/cultyv

PROGRAMMATIONS 2022-2023

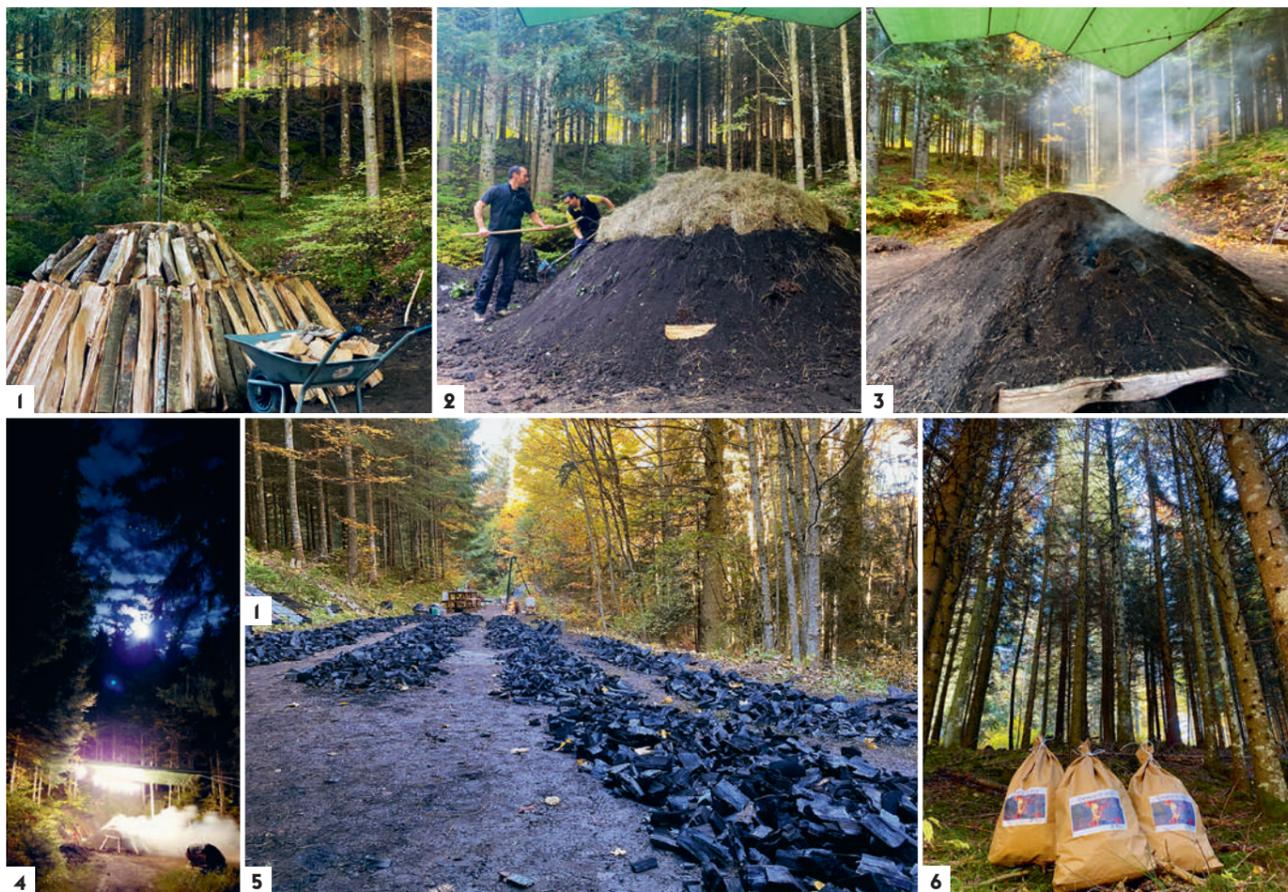
L'ÉCHANDOLE ET LE THÉÂTRE BENNO BESSON SE RÉVÈLENT!

À partir de la fin juin, le public aura l'occasion de découvrir simultanément les programmations des deux théâtres municipaux. En ligne, dans les boîtes aux lettres ou sur place – lors de la traditionnelle présentation que donnera le Théâtre Benno Besson (vendredi 24 juin, à 19h) –, tous les secrets sur les événements qui auront lieu dès la mi-août seront dévoilés. Spectacles à vivre en famille, humour, concerts, installations ou expériences immersives, voici les multiples bonnes raisons de consulter les programmes!

Infos et réservations:
www.echandole.ch et www.theatrebennobesson.ch

CHARBON DE BOIS ARTISANAL

L'automne passé, Bastien Siggen, garde forestier des Montagnes de la Ville, guidé par Henri Geissbühler, charbonnier d'expérience, a ravivé un savoir-faire ancestral: la fabrication de charbon de bois artisanal. Durant sept jours, il a veillé sans relâche sur sa charbonnière. Huit stères de bois ont ainsi été carbonisés, créant 700 kg de charbon. Explications en images.



SAVOIR-FAIRE

PREMIÈRE ÉTAPE

Le garde forestier construit la meule de bois en couches de rondins serrés, avec une cheminée en son centre. Cette dernière permet la carbonisation des rondins.

**

DEUXIÈME ÉTAPE

La meule est recouverte d'un «manteau» constitué d'une couche de paille puis de terre. Cette protection pourra ainsi colmater et maintenir l'étanchéité en séchant.

**

TROISIÈME ÉTAPE

Moment crucial: le charbonnier met le feu à la meule en y introduisant des braises. Il referme ensuite soigneuse-

ment l'installation pour que le bois se consume lentement.

**

QUATRIÈME ÉTAPE

La charbonnière est surveillée en permanence afin de réguler la combustion du bois. Le garde forestier se lève toutes les deux heures pour surveiller le bon déroulement du processus.

**

CINQUIÈME ÉTAPE

Après sept jours de combustion, le manteau qui enveloppe la meule est ouvert, laissant place au bois carbonisé. Ce dernier est tout de suite arrosé pour éviter qu'il ne se consume au contact de l'air.

**

SIXIÈME ÉTAPE

Le charbon est découpé et mis en sacs.

**

La forêt, le bois et le matériel utilisé durant l'expérience appartiennent à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Les collaboratrices et collaborateurs du Service des travaux et de l'environnement ont apporté leur soutien logistique et moral en amont et sur place lors de l'action. Le but de cette dernière était de sauvegarder le savoir-faire autour de la fabrication du charbon artisanal. La quantité produite étant trop restreinte, le charbon n'est pas disponible à la vente.

La Ville remercie chaleureusement de leur engagement les charbonniers et toutes les personnes impliquées dans cette expérience. ■

Le Service des travaux et de l'environnement

OPÉRATION ÉCO-LOGEMENT

La Ville a mené plusieurs actions pour aider la population à réduire sa consommation d'énergie, dont l'opération éco-logement.

ÉNERGIE Il existe un fort potentiel d'économies en électricité, en chaleur et en eau, en intervenant de manière simple directement dans les logements, sans impact sur le confort du quotidien.

Depuis 2021, le Service des énergies, via le programme équiwatt, a mené cinq opérations d'envergure égale, dont éco-logement, permettant de réaliser un total de 1342 visites et d'économiser l'équivalent de la consommation énergétique de 70 ménages.

RETOUR SUR L'ACTION ÉCO-LOGEMENT

Les habitantes et habitants de 11 bâtiments gérés par les Retraites Populaires et la Régie Decker ont été invités à recevoir la visite d'un éco-ambassadeur équiwatt pour les sensibiliser aux économies d'énergie et obtenir gratuitement du matériel efficient.

Environ 60% des locataires ont accepté de participer, permettant de réaliser 223 visites et d'installer:

- 369 économiseurs d'eau
- 206 pommeaux de douche efficients
- 868 ampoules LED
- 196 multiprises à interrupteur déporté

Ces mesures permettent d'économiser 28 MWh d'électricité (soit la consommation de 11 ménages) et 95 MWh d'énergie thermique (ce qui équivaut à la consommation de 8 ménages). Les locataires ayant participé à l'action devraient ainsi voir leur charge de chauffage et d'électricité diminuer entre 5% et 10%.

Lors de sa dernière opération, la Ville a collaboré avec des entreprises de la place, telles que p+p Project, pour les ambassadrices et ambassadeurs éco-logement, et Polyval (entreprise d'intégration sociale), pour la préparation des kits livrés. ■

Le Service des énergies

www.yverdon-energies.ch/equiwatt/eco-logement



VAISSELLE RÉUTILISABLE

Fêtes de famille, d'entreprise ou entre amies et amis, profitez de passer un bon moment sans produire de déchets grâce aux kitecovaisselle®.

ENVIRONNEMENT La Ville d'Yverdon-les-Bains, en collaboration avec Ecomanif, soutient l'utilisation de vaisselle réutilisable tant pour les grandes manifestations que pour des plus petits événements.

Pour les petits comités, des kits de vaisselle réutilisable pour 20 ou 40 convives sont à disposition. Ils contiennent gobelets, assiettes, couverts, et même verres à vin ou flûtes à champagne, selon ce dont vous avez besoin. Ces kitecovaisselle® permettent de passer un bon moment sans produire de déchets ni se préoccuper de laver la vaisselle.

Utiliser des kits de vaisselle réutilisable, c'est simple. Il suffit de passer commande via le site www.ecomanif.ch, aller récupérer le matériel chez Ecomanif à Yverdon-les-Bains et le rapporter après utilisation, sans avoir à les laver.

De plus, des prix avantageux sont proposés aux Yverdonnoises et Yverdonnois grâce aux subventions durabilité pour la population: 50% sur le prix du kitecovaisselle® jusqu'à concurrence de Fr. 30.-. À demander après commande, via le site internet.

Vous avez oublié de passer commande? La Fromagerie du Château à Yverdon-les-Bains détient quelques kits à prendre sur place.

ACTION D'ÉTÉ!

Des kitecovaisselle® pour 10 personnes seront à disposition cet été à la plage d'Yverdon-les-Bains! Subventionnés, à seulement Fr. 10.-. Les points de retraits seront communiqués ultérieurement. ■

La Durabilité et le Service des travaux et de l'environnement

www.yverdon-les-bains.ch/subventions-population

RADAR ANTI-BRUIT

Un panneau qui indique «Merci» ou «Bruit» aux automobilistes a été installé il y a plusieurs semaines sur l'Avenue des Bains.

PRÉVENTION Le radar anti-bruit préventif a pour vocation d'augmenter la qualité de vie des Yverdonnoises et Yverdonnoises grâce au renforcement des actions à l'encontre des incivilités routières. Cette initiative figure parmi les mesures mises en place depuis plusieurs années par la Municipalité d'Yverdon-les-Bains et Police Nord Vaudois (PNV) en matière de lutte contre le bruit. L'appareil parvient à mesurer le niveau de bruit généré par chaque véhicule et à identifier ainsi les pics sonores. Selon les observations de PNV, ces pics sont produits par une minorité des véhicules, notamment en raison de l'état technique, ainsi que du mauvais comportement de leur conductrice ou conducteur. Ce dispositif, en phase de test, est complémentaire aux contrôles effectués

par la police, qui peuvent mener à des sanctions.

Chacune et chacun peut contribuer à réduire les nuisances sonores et améliorer le confort des habitantes et habitants, notamment en:

- Adoptant une conduite souple, sans accélérations excessives;
- Renonçant à effectuer des modifications techniques non conformes;
- N'enclenchant pas le mode sport ou race en milieu urbain.

La Ville et PNV tiennent ainsi à sensibiliser les usagères et usagers de la route aux conséquences nuisibles sur la population des excès sonores et les remercier de leur collaboration dans cet engagement. ■

Le Service de la sécurité publique



FRANÇAIS À LA PLAGE

Du 4 au 29 juillet prochains, des cours de français gratuits sont organisés au bord du lac. Une halte-garderie est à disposition.

INTÉGRATION Les cours de français s'adressent avant tout aux personnes qui n'ont pas d'autre possibilité de formation pendant l'été, en particulier les adultes, ou aux personnes arrivées en Suisse il y a peu. Basées sur un apprentissage ludique et une pratique dynamique de la langue, ces séances renforcent les ca-

pacités de communication. Elles permettent aussi d'établir des contacts sociaux. Les thématiques de la vie quotidienne sont abordées, toujours en lien avec les besoins des personnes présentes, qui reçoivent également des informations sur les offres d'intégration et d'insertion sociale proposées au long de l'année.

Pour plus de confort, les cours auront lieu cette année sur le site de La Dérivée, au Parc des Rives, ce qui permettra d'accueillir environ 60 personnes par jour, pour trois niveaux de cours: alphabétisation, débutant et moyen. En tout, ce sont 20 cours de deux heures qui seront dispensés du lundi au vendredi, de 17h à 19h. Une séance de bilan avec les élèves ainsi qu'une cérémonie de remise d'attestations seront organisées le dernier jour, suivies d'un apéritif convivial.

Afin de favoriser la participation des parents, une halte-garderie sera ouverte pour les enfants de 1 à 6 ans. Cet espace encourage lui aussi la pratique du français, tout en favorisant la socialisation. Ce projet est mené par le Secteur intégration du Service de la jeunesse et de la cohésion sociale, et géré pour sa partie pédagogique par des formatrices et formateurs de l'association Verso. ■

Le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale

Inscriptions sur place le premier jour (le 4 juillet dès 16h30). Informations sur www.yverdon-les-bains.ch/integration

UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DU MOUVEMENT



Le programme ActYv été revient avec des nouveautés!

SPORT Du mouvement et des activités ludiques dans les parcs, à la plage et à la piscine plein air: c'est le menu attrayant que propose le programme ActYv été 2022, mis sur pied par le Service des sports et de l'activité physique, qui se déroulera du 3 juillet au 21 août. Durant toutes les vacances scolaires,

des cours aquatiques (aquagym, circuits ou encore activités cardio) sont dispensés du lundi au vendredi, avec quelques nouveautés telles que de l'aqua pilates ou des jeux de coordination dans l'eau. Le jeudi soir et le dimanche matin, des cours sont organisés dans les parcs en partenariat avec Urban Training. Au programme: zumba, cross training, sh'bam, renforcement musculaire, etc. A noter encore la

possibilité de s'initier notamment à l'aïkido, au football américain et à l'aviron.

D'autres types d'animations, moins axées sur le mouvement, font également partie du programme: le retour d'une biblio-mobile, «né pour lire» pour les 0-4 ans et leurs parents, ainsi que le coffre à histoires et d'autres suggestions pour les plus petites et petits. L'offre estivale d'activité physique à Yverdon-les-Bains ne se limite toutefois pas au programme ActYv été. On peut également citer les différents camps pour les enfants, le programme du lieu éphémère La Dérivée au Parc des Rives, ou encore la présence d'un Pumptrack, circuit fermé fait de bosses et de virages relevés pour les vélos, trottinettes, skateboards et patins à roulettes, qui sera accessible à la population du 29 juillet au 30 août au Stade d'athlétisme. ■

Le Service des sports et de l'activité physique

SANTÉ
ACTYV

Retrouvez l'intégralité du programme sur www.santeactyv.ch/ete

LE GRAND RETOUR DE L'URBAN PROJECT

100% d'ADN urbain, Urban Project fait son grand retour le 20 août au Parc des Rives après deux ans d'absence.

ÉVÈNEMENT Manifestation conviviale pour tous les âges, Urban Project est avant tout un extraordinaire espace de mise en valeur du sport et de l'art à consonance urbaine où se mêlent démonstrations, initiations et compétitions de basketball, skateboard, breakdance, musique, street art, slackline, minifoot et autres disciplines. Après deux éditions successives annulées en raison de la pandémie de Covid-19, l'événement revient le 20 août au Parc des Rives.

Pour cette 4^e édition, la programmation a encore été enrichie avec du trial et du beatbox. La compétition inclusive

de basketball Unified est maintenue. On pourra se désaltérer sur place grâce au bar à sirops tenu par le Conseil des Jeunes d'Yverdon-les-Bains et se sustenter avec les délicieux mets du Foodtruck Festival.

L'idée du projet, initialement élaborée par l'association Urban Project en 2008, visait à cette époque la mise en valeur des activités urbaines itinérantes dans plusieurs villes romandes. À Yverdon-les-Bains, la première édition a eu lieu en 2017, organisée en collaboration avec le Service des sports et de l'activité physique. En 2019, après dix ans d'activité, l'association Urban Project a été dissoute. La Ville a alors choisi de maintenir la manifestation sur le territoire communal en gardant le nom de l'association et en utilisant sa marque. ■

Le Service des sports et de l'activité physique



